



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

06/03/2019



0000151689

FB

LA GARDE DES SCEAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE

Paris, le 04 MARS 2019

V/Réf. : 126036/13532/FB
N/Réf. : 201710026853

Madame la Contrôleure générale,

Par correspondance du 11 juillet 2017, vous m'avez fait parvenir le rapport relatif à la visite de contrôle inopinée du centre de semi-liberté de Lyon, qui s'est déroulée du 30 novembre au 2 décembre 2015. J'ai pris connaissance de ce rapport avec le plus grand intérêt et demandé que la direction de l'administration pénitentiaire (DAP) vous apporte des réponses précises.

Je note que vous relevez plusieurs éléments positifs concernant l'établissement, notamment sa parfaite situation géographique en plein centre-ville.

Vous décrivez cependant une réelle dégradation des locaux et appelez mon attention sur plusieurs difficultés. Je prends acte de l'ensemble de vos recommandations concernant les conditions de détention et l'effectivité des droits des personnes détenues.

Il m'apparaît donc utile de vous faire part des observations suivantes.

Madame Adeline HAZAN
Contrôleure générale des
lieux de privation de liberté
16/18 quai de la Loire
CS 70048
75921 PARIS Cedex 19